



RESOLUTION URGENTE

Auteur Die Mitte Oberwallis, par Olivier Imboden
Objet La Commission de gestion doit enquêter auprès du Service de la population et de la migration!
Date 10/03/2023
Numéro 2023.03.002

Actualité de l'événement

Avec un délai de plus de 4 mois, la délivrance de permis de travail par le Service de la population et de la migration prend un temps excessivement long. La saison de construction débute MAINTENANT, ce qui signifie que les délais d'attente vont une fois de plus s'allonger.

Dans une étude parue récemment, Marc Spescha, avocat et professeur de droit de la migration, parle de «durées de traitement totalement inacceptables» et de «gaspillage de l'argent des contribuables». Il faut maintenant que cela cesse.

Imprévisibilité

Le Conseil d'État avait promis une réorganisation. La fermeture des guichets et de la réception du courrier a permis de réduire le délai d'attente à 2 mois. De toute évidence, la réorganisation n'a pas porté ses fruits ou n'a simplement pas été mise en œuvre, car les temps d'attente atteignent à nouveau plus de 4 mois.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

convient enfin de réagir. La saison de construction approche. Il s'agit maintenant de mettre rapidement sur pied une enquête de la COGEST. Toutes les autres interventions sont restées sans effet.

C'est le chaos total depuis plus d'un an au sein du Service de la population et de la migration. Cela concerne en premier lieu les retards massifs enregistrés dans la délivrance des permis de séjour.

Le groupe Mitte Oberwallis a déjà déposé une urgence sur ce thème il y a près d'un an, en exigeant du Conseil d'État qu'il réduise les délais à un mois via la création de postes supplémentaires. L'urgence n'a malheureusement pas été reconnue à l'époque, si bien que la problématique n'a été traitée qu'en novembre 2022.

Une ou deux semaines avant cela, le service concerné a fait savoir dans les médias qu'il avait pu traiter plus de 7 000 demandes durant sa fermeture extraordinaire. Le Parlement s'est malheureusement laissé convaincre et en a conclu que le problème était résolu. C'est du moins ce que pensaient 52% des députés. Bien que nous le disions déjà à ce moment-là, la fermeture temporaire du service n'a évidemment pas suffi à résoudre le problème.

Si, après cette fermeture, les délais d'attente ont pu être ramenés à 2 mois, le parcours du combattant prend désormais à nouveau 4 mois ou plus, et cela avant même que la saison de construction n'ait débuté. Le chaos est donc programmé. Le syndicat UNIA a récemment fait analyser ce chaos par un juriste expert en la matière. Le constat est sans appel.

Le Service souffre manifestement d'une énorme sous-dotation en personnel. Dans son rapport, UNIA évoque même des problèmes d'incompétence. L'avocat et titulaire de droit de la migration, Marc Spescha, parle de «durées de traitement totalement inacceptables» et de «gaspillage de l'argent des contribuables». Il faut

maintenant que cela cesse.

Conclusion

Le Parlement s'est vu promettre une réorganisation du Service de la population et de la migration. Qu'est-ce qui a été mis en œuvre jusqu'ici? Que reste-t-il à faire? Il faut à présent une intervention urgente de la Commission de gestion. Nous avons besoin que la lumière soit faite sur les processus et les structures. Nous voulons savoir pourquoi on ne parvient pas à maîtriser les délais d'attente en matière d'octroi des permis pour étrangers! Nous demandons une enquête approfondie de la Commission de gestion.